



Conseil Municipal du 04 avril 2022
Salle des Greniers du Roy à Villemur-sur-Tarn

Extrait du Registre des Délibérations

Envoyé en préfecture le 13/04/2022
Reçu en préfecture le 13/04/2022
Affiché le 13/04/2022
ID : 031-213105844-20220404-DELIB2022027-DE



Délibération n°2022/027

VOTE DES TARIFS MUNICIPAUX 2022

L'An deux mille vingt-deux et le lundi 04 avril à 19 heures, les membres du conseil municipal de la Commune de Villemur-sur-Tarn se sont réunis à la salle d'Honneur des Greniers du Roy sous la Présidence de M. Jean-Marc DUMOULIN, Maire, sur convocation qui leur a été adressée, conformément à l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le jeudi 24 mars 2022.

Présents

M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Aurore DUQUENOY, M. Daniel BOISARD, M. Georges CHEVALLIER, Mme Florence DELTORT, M. Daniel REGIS, Mme Corine BRINGUIER, M. Jean-Michel MICHELOT, M. Marc SENOUE, Mme Nadine RIAL, M. Claude CAUSSE, Mme Bernadette BALAGUE, Mme Christiane RASCAGNERES-PLAZA, Mme Virginie DOS SANTOS, Mme Hélène BOURRUST, M. Philippe VIGUIE, M. Philippe SANCHEZ, M. Franck MORENO, M. Dominique MARIN, M. Michel SANTOUL, Mme Caroline VILLA, M. Patrice BRAGAGNOLO, M. Alain BALLO, Mme Louise MICHARD.

Conseillers ayant donné pouvoir

Mme Agnès PREGNO a donné pouvoir à M. Jean-Marc DUMOULIN
Mme Christine POMMEREUL a donné pouvoir à Mme Florence DELTORT
Mme Danielle FOLLEROT a donné pouvoir à M. Mme Corine BRINGUIER
Mme Brigitte BERTO a donné pouvoir à M. Michel SANTOUL

Conseiller absent

M. Jérôme NORTIER

Secrétaire de séance

Mme Florence DELTORT

Membres en exercice - 29 | Membres présents - 24 | Pouvoirs - 04 | Membres absents - 01

Exposé

Comme chaque année il revient au conseil municipal de fixer l'ensemble des tarifs susceptibles d'être appliqués sur la commune dans les divers domaines dont elle a la compétence. Il s'agit de remettre à jour certains tarifs.

Les tarifs n'évoluent pas. Seules les cautions sont modifiées. Dans la caution « ménage » il est intégré la dépose des affichages pour les manifestations.

Il s'agit de se prononcer sur les nouveaux tarifs municipaux tels que présentés dans le tableau ci-dessous :

1- Restauration scolaire

Repas – Tarif normal « Villemuriens »

Enfant	2.90 €
Adulte sur place	4.00 €

Repas – Tarif normal « Extérieurs »

Enfant	2.90 €
Adulte sur place	4.00 €

Etablissements publics	8.00 €
------------------------	--------

NB : les tarifs « cantine » seront applicables à compter du 1^{er} septembre 2021

2- Divagation d'animaux

Forfait capture	65.00 €
Forfait de Garde (nuitée)	22.00 €
Transport par animal	30.00 €

3- Tarifs cimetière

Site Cinéraire

Type de concessions	Durée	
Columbarium	30 ans	320 €
Caves urnes	30 ans	320 €

Cimetières

Type de concessions	Durée	
Caveau 6 m²	30 ans	580 €
	50 ans	800 €
Pleine terre 4 m²	15 ans	228 €
	30 ans	394 €
	50 ans	570 €

Tarifs dépositaire

Dépositaire	Durée	
1 case	Les 3 premiers mois	35 € / mois
	A partir du 4 ^{ème} mois	65 €/ mois

Vacations Pompes Funèbres

- pour le premier corps	24,00 €
- par corps supplémentaire	12,00 €

4- Portage des repas

- Tarif unique	8,87 € TTC 8,06 € HT TVA (10 %)
----------------	---------------------------------------

NB : les tarifs « Portage des repas » seront applicables à compter du 1^{er} septembre 2021



5- Locations des salles

TARIFS PARTICULIERS ET ASSOCIATIONS « VILLEMUR »

Salle des fêtes Magnanac (100 pers.) Salle des fêtes Sayrac (80 pers.) Salle des fêtes Le Terme (70 pers.)		
Caution : 600 euros	Particuliers	Associations
Nettoyage et dépose affichage des manifestations : 100 euros		
Journée semaine (lundi au jeudi)	100 €	
Week-end (2 jours)	175 €	
Week-end (3 jours)	190 €	
Soirée de réveillon (2 jours)	400 €	200 €

Bernadou (180 pers.) Caution : 1000 euros Nettoyage et dépose affichage des manifestations : 200 euros		
	Particuliers	Associations
Journée semaine (lundi, mardi, jeudi hors vacances scolaires)	250 €	
Week-end (2 jours)	300 €	
Week-end (3 jours)	350 €	
Soirée de réveillon (2 jours)	650 €	300 €

Greniers du Roy : Salle d'honneur (150 pers.) ou Salle de spectacle (126 pers.) Salle de création (19 pers.)		
Caution : 1000 euros	Particuliers	Associations
Nettoyage et dépose affichage des manifestations : 200 euros		
Journée semaine (lundi au jeudi)	230 €	
Week-end (2 jours)	375 €	
Week-end (3 jours)	650 €	
La semaine	700 €	
Soirée de réveillon (2 jours)	800 €	400 €

Tour de Défense Caution : 1000 euros Nettoyage et dépose affichage des manifestations : 200 euros		
	Particuliers	Associations
Journée semaine (lundi au jeudi)	250 €	
Week-end (2 jours)	375 €	
Week-end (3 jours)	500 €	
La semaine	700 €	

Club House		
Caution : 500 euros	Particuliers	Associations
Nettoyage et dépose affichage des manifestations : 100 euros		Adhérents uniquement
1 jour		75 €
2 jours		150 €

Gymnase <i>(hors évènement sportif ou utilisation régulière)</i>		
Caution : 1000 euros	Particuliers	Associations
Nettoyage et dépose affichage des manifestations : 200 euros		
1 jour		200 €
2 jours		250 €



Bains Douches		
Nettoyage et dépose affichage des manifestations : 200 euros	Particuliers	Associations
Caution		
Occupation de la salle		1 000 €
Occupation du site complet		1 000 €

Village associatif Les Hortensias		
Cautions	Particuliers	Associations
Frais d'entretien		100 €
Domages sur le bâtiment		800 €

Espace Cheveux d'Ange dit « Halle Brusson »		
Nettoyage et dépose affichage des manifestations : 200 euros	Particuliers	Associations
Caution : 1000 euros		
1 jour	500 €	250 €
2 jours	1 000 €	500 €
3 jours	1 500 €	750 €
Soirée de réveillon (2 jours)	2 000 €	

Location appartement « La Renaissance »		
Séjour Draps, serviettes et ménage inclus	Réservation directe auprès de l'O.T Hors frais de gestion ou de prestataires	Réservation auprès de la plateforme locative Frais de service et taxe de séjour inclus
Nuitée	75€ + taxe séjour	90€
Semaine à partir de 7 nuits	431€ + taxe de séjour	517€

Les réservations ne sont pas limitées à des jours précis. Possibilité de réserver n'importe quelle durée dans la mesure où le logement est disponible et le séjour peut débuter n'importe quel jour, même en semaine.

TARIFS PARTICULIERS ET ASSOCIATIONS « EXTERIEURS »

Salle des fêtes Magnanac (100 pers.) Salle des fêtes Sayrac (80 pers.) Salle des fêtes Le Terme (70 pers.)		
Caution : 600 euros	Particuliers	Associations
Nettoyage et dépose affichage des manifestations : 100 euros		
Journée semaine (lundi au jeudi)	200 €	50 €
Week-end (2 jours)	375 €	95 €
Week-end (3 jours)	600 €	145 €
Soirée de réveillon (2 jours)	750 €	290 €

Bernadou (180 pers.)		
Caution : 1000 euros	Particuliers	Associations
Nettoyage et dépose affichage des manifestations : 200 euros		
Journée semaine (lundi, mardi, jeudi hors vacances scolaires)	450 €	120 €
Week-end (2 jours)	600 €	160 €
Week-end (3 jours)	750 €	200 €
Soirée de réveillon (2 jours)	1000 €	385 €

Greniers du Roy : Salle d'honneur (150 pers.) ou Salle de spectacle (126 pers.) Salle de création (19 pers)		
Caution : 1000 euros Nettoyage et dépose affichage des manifestations : 200 euros	Particuliers	Associations
Journée semaine (lundi au jeudi)	600 €	130 €
Week-end (2 jours)	800 €	210 €
Week-end (3 jours)	1000 €	255 €
La semaine	1200 €	315 €
Soirée de réveillon (2 jours)	1200 €	560 €

Tour de Défense		
Caution : 1000 euros Nettoyage et dépose affichage des manifestations : 200 euros	Particuliers	Associations
Journée semaine (lundi au jeudi)	500 €	130 €
Week-end (2 jours)	750 €	210 €
Week-end (3 jours)	950 €	255 €
La semaine	1200 €	315 €

Club House		
Caution : 500 euros Nettoyage et dépose affichage des manifestations : 100 euros	Particuliers	Associations Adhérents uniquement
1 jour		100 €
2 jours		200 €

Gymnase <i>(hors évènement sportif ou utilisation régulière)</i>		
Caution : 1000 euros Nettoyage et dépose affichage des manifestations : 200 euros	Particuliers Tarifs	Associations Tarifs
1 jour		215 €
2 jours		390 €

Bains Douches		
Nettoyage et dépose affichage des manifestations : 200 euros Caution	Particuliers	Associations
Occupation de la salle		1 000 €
Occupation du site complet		

Espace Cheveux d'Ange dit « Halle Brusson »		
Nettoyage et dépose affichage des manifestations : 200 euros Caution : 1000 euros	Particuliers	Associations
1 jour	750 €	
2 jours	1 500 €	
3 jours	2 000 €	
Soirée de réveillon (2 jours)	2 500 €	

Location appartement « La Renaissance »		
Séjour Draps, serviettes et ménage inclus	Réservation directe auprès de l'O.T Hors frais de gestion ou de prestataires	Réservation auprès de la plateforme locative Frais de service et taxe de séjour inclus
Nuitée	75€ + taxe séjour	90€
Semaine à partir de 7 nuits	431€ + taxe de séjour	517€



Les réservations ne sont pas limitées à des jours précis. Possibilité de réserver n'importe quelle durée dans la mesure où le logement est disponible et le séjour peut débuter n'importe quel jour, même en semaine.

POUR RAPPEL

Tarifs location salles pour les cours particuliers ou des animations régulières (hors prêts associations)	
Salle de Bernadou (Château) <i>Pas de location à l'heure pour la grande salle (1,5 H sur 4 semaines)</i>	10 € / heure 60 € par mois
Greniers du Roy (musée, musique, projection) <i>Pas de location à l'heure pour les deux grandes salles (1,5 H sur 4 semaines)</i>	10 € / heure soit 60 € par mois
Salle des Fêtes (Magnanac, Le Terme, Sayrac) <i>(1,5 H sur 4 semaines)</i>	15 € / heure soit 90 € par mois

Tarifs expositions, manifestations organisées par la Mairie (toutes salles)	
Location de la salle	Néant
Chèques de caution	Néant

Tarifs vernissages (d/ le 02/10/2017)		
1 artiste		100 €
Collectif d'artistes	Jusqu'à 5 artistes	150 €
	6 artistes et plus	200 €

Salle dite « Eiffel »	
Caution : 1000 euros Nettoyage : 200 euros	
Tarifs pour tournage cinématographique	500 € demi-journée
Tournages clips vidéos, séances photos (associations)	250 € / la journée
Etudiants, écoles et Universités, Professionnels de la recherche	Gratuit (sur présentation des justificatifs)

Tarifs pour mise à disposition de matériel (sous réserve de disponibilité)	
Caution dommage et nettoyage : 100 euros	
Lot de 10 tables	30 €
Lot de 50 chaises	40 €
Lot de 10 tables et 60 chaises	60 €
Forfait livraison (horaires ouverture Services Techniques)	50 €

Caution pour la mise à disposition de matériel de sonorisation pour les associations utilisant la salle polyvalente de Bernadou	Caution
Mise à disposition sous conditions particulière suivante : Montage/démontage par du personnel Mairie	500 €

Tarifs pour la mise à disposition de matériel de sonorisation pour les manifestations des associations	Caution	Location
Mise à dispositions sous conditions particulières suivantes : • Utilisation par un professionnel • Montage/démontage par du personnel Mairie	500 €	200 €

6- Tarifs Spectacles

Catégorie 1

(Les plus importants et les moins nombreux)

Tarif normal	13 €
Tarif 14 à 18 ans	7 €
Moins de 14 ans	Gratuit
Chômeur, RSA	7 €

Catégorie 2 (le plus souvent)

Tarif normal	10 €
Tarif 14 à 18 ans	5 €
Moins de 14 ans	Gratuit
Chômeur, RSA	5 €

Représentation théâtrale

Adultes	5 €
Moins de 18 ans	Gratuit
Chômeur, RSA	Gratuit

7- Médiathèque

TARIFS « VILLEMURIENS »

Abonnement annuel adulte résidant ou exerçant une activité salariée sur la commune	Gratuit
Abonnement annuel enfants, jeunes scolarisés et étudiants, demandeurs d'emploi et bénéficiaires du RSA	Gratuit

TARIFS « EXTERIEURS »

Abonnement annuel adulte	5 €
Abonnement annuel enfants, jeunes scolarisés et étudiants, demandeurs d'emploi et bénéficiaires du RSA des communes voisines	Gratuit

En cas de perte ou dégradation grave des articles empruntés, l'abonné sera redevable des amendes suivantes :

Livre	Prix d'achat librairie
CD	Prix d'achat fournisseur
Livre CD	Prix d'achat librairie
Carte de lecteur	2.0 €
DVD	50.00 € ou moins selon le prix réel

Les documents faisant l'objet de perte ou dégradation seront ou remplacés par l'utilisateur à l'identique (hors DVD) ou remboursés au prix d'achat fourni par la médiathèque.

Pour les contentieux, seul un remboursement des documents sera accepté au prix d'achat du ou des documents concernés.

TARIFS PARTICIPATION AUX « ATELIERS CREATIFS »

Participation à une animation ne nécessitant pas, par la Médiathèque, la production de petits matériels	2 €
Participation aux frais de fournitures de petits matériels nécessaires à l'atelier	5 €

8- Copie de documents (format papier ou envoi par courriel)

8.1. Copie de documents sur papier blanc		
-	Format A4 noir et blanc	0,15 €
-	Format A4 couleur	0,30 €
-	Format A3 noir et blanc	0,25 €
-	Format A3 couleur	0,40 €
8.2. Copie Liste électorale		
-	Copie papier en noir et blanc (la page)	0,15 €
-	Sur clef USB	2,75 €
-	Sur CD Rom	2,75 €
8.3. Copie PLU		
-	CD Rom ou Clé USB	5.00 €
8.4. Fax		
-	Format A4 (par feuille)	0.10 €
8.5. Scan		
-	Format A4 (par feuille)	0.10 €
8.6. Courriels		
-	Format A4 (par feuille)	0.10 €

9- Occupation du domaine public

-	Part Fixe (forfaitaire et par jour)	3 €
-	Bungalows (au m² et par jour)	6,30 €
-	Terrasses (au m² par année)	3 €
-	Activités commerciales ou artisanales installées de façon ponctuelle (Vente de Chrysanthèmes, Camions de vente de matériel, ...) par jour	40 €
Métiers forains (prix au m²) (fêtes foraines)		
-	de 0 à 49 m²	6,30 €
-	de 50 à 99 m²	6 €
-	de 100 à 199 m²	5,20 €
-	au-delà de 200 m²	4 €
Métiers forains (cirques, expositions itinérants, spectacles, etc)		
Prix au mètre linéaire		10 €
Cirques (par jour supplémentaire) au-delà de l'autorisation donnée		100 €

10- Occupation du domaine public/Marché de Noël

3m linéaire (ne sont proposés que des stands de 3 mètres)		
Avec électricité (par jour)		10 €
Sans électricité (par jour)		5 €

11- Marchés de plein vent

Sans fourniture électrique	Redevance fixe mensuelle	Redevance au mètre linéaire mensuelle
Abonnés	3 €	0,50 €



Avec fourniture électrique	Redevance fixe mensuelle	Redevance au mètre linéaire mensuelle
Abonnés	3 €	0.80 €
Camions vente itinérants (pizza, boissons, etc...)		5 € / jour

Sans fourniture électrique	Redevance de 0 à 5 mètres linéaire	Redevance de 5 à 10 mètres linéaire
Volants	2.50 €	5.00 €

Avec fourniture électrique	Redevance de 0 à 5 mètres linéaire	Redevance de 5 à 10 mètres linéaire
Volants	3.00 €	5.50 €

12 – Frais de fourrière

(arrêté du 3 août 2020 du Ministère de l'Intérieur)

Catégories de véhicules

Immobilisation matérielle	Quel que soit le véhicule	7.60 €
---------------------------	---------------------------	--------

Opérations préalables	Véhicule PL 44 t PTAC à 19t	22,90 €
	Véhicule PL 19 t PTAC à 7.5 t	22.90 €
	Véhicule PL 7.5 t PTAC à 3.5 t	22.90 €
	Voiture particulière	15.20 €
	Autres véhicules immatriculés	7.60 €
	Cyclomoteurs, motocyclettes, tricycles à moteur et quadricycles à moteur non soumis à réception.	7.60 €

Enlèvement	Véhicule PL : 44t ≥ PTAC > 19t	274.40 €
	Véhicule PL : 19t ≥ PTAC > 7.5t	213.40 €
	Véhicule PL : 7.5t ≥ PTAC > 3.5t	122 €
	Voiture particulière	121.27 €
	Autres véhicules immatriculés	45.70 €
	Cyclomoteurs, motocyclettes, tricycles à moteur et quadricycles à moteur non soumis à réception.	45,70 €

Garde journalière	Véhicule PL 44 t PTAC à 19 t	9.20 €
	Véhicule PL 19 t PTAC à 7.5 t	9.20 €
	Véhicule PL 7.5 t PTAC à 3.5 t	9.20 €
	Voiture particulière	6.42 €
	Autres véhicules immatriculés	3 €
	Cyclomoteurs, motocyclettes, tricycles à moteur et quadricycles à moteur non soumis à réception.	3 €

Expertise	Véhicule PL 44 t PTAC à 19 t	91.50 €
	Véhicule PL 19 t PTAC à 7.5 t	91.50 €
	Véhicule PL 7.5 t PTAC à 3.5 t	91.50 €
	Voiture particulière	61.00 €
	Autres véhicules immatriculés	30.50 €
	Cyclomoteurs, motocyclettes, tricycles à moteur et quadricycles à moteur non soumis à réception.	30.50 €

13 – Reproduction de clés – Prêt de matériel

13.1. Reproduction de clés

Clé simple	15 €
Clé de sécurité	
<i>Pour information : lors de la restitution de clef à la Commune le remboursement sera effectué par mandat administratif</i>	40 €
Clé véhicule :	
- Clé simple	12 €
- Clé à puce	85 €
- Clé électronique	105 €
Pass Carte (Bernadou)	10 €
Changement de serrure	50 €
Clefs sécurisée	60 €

13.2. Prêt de matériel

Détérioration ou perte vidéo-projecteur	600 €
Détérioration ou perte table (plastique ou bois)	80 €
Détérioration ou perte banc	50 €
Détérioration ou perte chaise	20 €
Détérioration ou perte grille ou panneaux bois	100 €

13.3. Renouvellement de plaque de numérotation des maisons

Renouvellement de plaque (l'unité) <i>Pour rappel la 1^{ère} plaque est gratuite</i>	5 €
---	-----

14 – Cautions diverses

Cauton réservation stand Forum des Associations	20 €
Cauton prêt sonorisation	300 €
Cauton prêt vidéo-projecteur	300 €

15 – Stationnement zone bleue

Vente disque de stationnement	1 €
-------------------------------	-----

Après avis de la Commission Finances en date du 23 mars 2022 ;

Décision

ENTENDU CET EXPOSE ET APRES EN AVOIR DELIBERE, LE QUORUM ETANT VERIFIE, LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité :

- **Approuve** l'ensemble des tarifs municipaux tels que présentés dans le tableau ci-joint ;
- **Dit** que ces tarifs seront applicables à compter du 1^{er} mai 2022 ;
- **Mandate** Monsieur le Maire pour l'accomplissement de toutes les formalités administratives et contractuelles afférentes à la bonne exécution de la présente décision.

Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité que la présente délibération a fait l'objet des formalités de transmission et de publicité prévues par le Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa réception par le représentant de l'Etat.

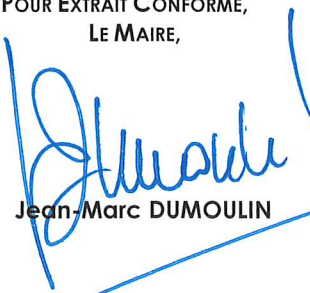
Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

Résultats du vote

Nombre de conseillers en exercice	29
Nombre de conseillers présents	28
Nombre de conseiller(s) absent(s)	01
Nombre de Pouvoir(s)	04
POUR	28
CONTRE	0
Abstention	0



POUR EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE,


Jean-Marc DUMOULIN